



Fiche d'inscription

SAISON

2024 – 2025

A nous remettre lors de la journée Portes Ouvertes le 7 septembre 2024, ou, auparavant à nous envoyer ou à déposer dans notre boîte aux lettres, avec votre règlement et votre [attestation santé](#), ainsi que le formulaire d'autorisation parentale si l'inscription concerne un mineur

* cases à renseigner obligatoirement

Informations personnelles			
* NOM :	* Prénom :	* Date de Naissance :	* E-mail :
* Adresse :			* N° mobile :
* Si urgence, prévenir NOM :	* Prénom :	* N° mobile :	
Si vous ne voulez pas apparaître sur les photos et/ou vidéos de groupe qui peuvent être prises dans la cadre des activités de l'ASLPP et dont la diffusion est limitée aux seuls adhérents de l'ASLPP via son site web et au journal de la commune, signalez-le par une croix dans la case ci-contre :			Je refuse photos et vidéos <input type="checkbox"/>

Ces données sont nécessaires pour gérer votre adhésion aux activités de l'ASLPP et pouvoir vous contacter rapidement ou vos proches en cas d'urgence. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la réglementation générale sur la protection des données (RGPD) et à la loi française Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, ces données personnelles ne seront en aucun cas transmises à des tiers, sauf obligations légales. Conformément aux mêmes textes, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Tarifs annuels					Vos frais d'inscription	
Durée et périodicité	* Activités	Puiséens	Extérieurs	montant de vos activités	total brut de vos activités : (hors location bâtons)	
2h-2h30 / semaine (32 à 34 marches)	<input type="checkbox"/> Marche nordique Merci de cocher la ou les activités choisies	+ 15 € si location de bâtons	30 €	40 €		
3h / semaine (32 à 34 marches)	<input type="checkbox"/> Randonnée	gratuit si inscrit marche nordique	30 €	40 €	remise de 10 % si inscription fitness + marche ou rando	-
1h / semaine (32 à 34 semaines)	<input type="checkbox"/> Fitness	à partir de 16 ans	105 €	115 €	si location bâtons de marche nordique	+
					MONTANT DÛ	=

Au delà de 100 € vous pouvez régler votre inscription en 3 fois. Les 3 chèques doivent nous être remis dès l'inscription et le premier sera encaissé aussitôt, les 2 suivants seront déposés sur notre compte au cours des mois indiqués ci-contre.

Règlement joint par chèque(s) à l'ordre de ASLPP		
Date d'encaissement	* Banque – n° chèque	Montant du ou des chèques
septembre 2024		
novembre 2024		
janvier 2025		

En m'inscrivant à ces activités, je certifie avoir pris connaissance du [Règlement Intérieur \(révision 4 de juin 2024\)](#) de l'ASLPP et m'engage à le respecter.

* date
et
signature